ASSOCIATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT LAC

LE COMITE DE DIRECTION

Préavis N° 01/2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

ACQUISITION DE DEUX PAVILLONS SCOLAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A ROCHE ET POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A VILLENEUVE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Au vu du développement urbanistique considérable de ces dernières années tant à Villeneuve que dans les communes voisines, la population scolaire n'a cessé de croître. Entre les rentrées de 2017 et de 2021, le nombre d'élèves a augmenté de 35%, soit 350 élèves, faisant passer les effectifs de 1000 à 1350 élèves.

Le manque de locaux scolaires nécessite la recherche permanente de solutions afin de répondre au mieux aux besoins de l'établissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac. Dans l'attente de la réalisation d'un nouveau collège intercommunal, il s'agit de trouver des solutions provisoires qui permettent d'absorber les élèves du bassin de population ciblé. Selon les estimations fournies par la Direction des écoles, le nombre d'élèves supplémentaires nécessitera à la rentrée 2021, l'ouverture de sept classes réparties entre les communes de Villeneuve et Roche.

La stratégie adoptée par le Comité de direction de l'ASPIHL afin de répondre à l'urgence en besoin de locaux scolaires a abouti à l'adoption de deux combinaisons.
Il s'agit d'une part, pour le site de la Tour Rouge, de l'acquisition d'un pavillon scolaire préfabriqué en bois, durable et de qualité, pouvant contenir quatre salles de classe. Ce pavillon modulaire, sous contrat de location avec possibilité de rachat, pourra être déplacé en fonction des besoins. Les caractéristiques constructives, structurelles, matérielles et énergétiques pourront assurer des espaces de qualité sur une durée de vie de plus de 50 ans.
D'autre part, il s'agit pour Prés-Clos à Roche de la location de modules provisoires de trois salles de classe. Ces modules métalliques préfabriqués sont sous contrat de location à durée déterminée de 3 ans, renouvelable pour un à deux ans.
Ainsi, le CODIR sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 2'245'000.- TTC afin de répondre aux besoins scolaires dès la rentrée d'août 2021.

2 Contexte actuel

Dans le cercle scolaire du Haut-Lac, une augmentation constante des élèves nous donne le taux de variation le plus élevé du canton entre 2017-2020. Les discussions avec la Direction de l'établissement ont cours depuis quelques temps maintenant et leurs prévisions s'affinent de mois en mois. Ainsi, en tenant compte du nombre d'élèves, mais surtout de leur lieu d'habitation, il est possible aujourd'hui d'évaluer les besoins suivants pour la rentrée d'août 2021 :

Nombre de classes par bâtiment sur 20-21, prévus en 21-22 et la différence																					
	Chessel			*Noville*			*Rennaz*			*Prés-Clos*			*Salines*			*Collège Lac*			*Tour-Rouge*		
	20	21	Δ	20	21	Δ	20	21	Δ	20	21	Δ	20	21	Δ	20	21	Δ	20	21	Δ
1-2P	1	1	0				2	2	0	3	4	+1							7	8	+1
3-4P				1	2	+1				4	4	0				8	8	0			
5-6P				1	0	-1	1	1	0	3	5	+2				8	8	0			
7-8P													6	5	-1	8	8	0			
9-11S																			17	19	+2
(20) 70	*1*			*2*			*3*			*10*			*6*			*24*			*24*		
(21) 75		*1*	0		*2*	*0*		*3*	*0*		*13*	*+3*		*5*	*-1*		*24*	*0*		*27*	*+3*
	Manque salle EPH									Salles EPH pleines						Manque salle EPH					

Ces projections démontrent que le nombre de classes passera de septante à septante-cinq en une année par effet de seuil. Le besoin pour août 2021 revêt donc un caractère urgent de constructions. Notons que l'augmentation devrait continuer en 2022 et que la salle récupérée à Roche aux Salines ne le sera que pour une unique année scolaire. Avec l'impossibilité de nous rendre à la piscine de Vouvry dès l'année prochaine, le manque en locaux sportifs est une réalité pesante des élèves du cercle scolaire, notamment pour la centaine d'élèves de la plaine.

3 Description du projet de Villeneuve

Le pavillon scolaire sur le site de Villeneuve se définit par une structure modulaire préfabriquée en bois pour quatre salles d'enseignement d'environ 78 m^2. En raison d'une longue durée de vie, une recherche de qualité architecturale et d'intégration paysagère a été étudiée en travaillant notamment sur la luminosité des classes, le soin du revêtement de façade et la qualité fonctionnelle. Une attention particulière sur les aspects liés au confort est également apportée en intégrant les exigences de durabilité par une isolation phonique et thermique performante du bâtiment. Les critères de développement durable sont complétés par l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture et un raccordement CAD.
Cette construction se développe sur deux niveaux avec espace sanitaire, vestiaires et local technique. L'emprise au sol est d'environ 26 mètres par 9 mètres, soit 234 m^2.

3.1 Options

Bâtiment sur deux niveaux
Renforcements structurels des parois intérieures pour support des tableaux blancs interactifs et vestiaires
Installation électrique de base avec luminaires LED
Raccordement au chauffage à distance et distribution de chaleur par radiateurs

Ventilation manuelle du bâtiment. Extraction d'air dans les sanitaires
Eau chaude dans les sanitaires et locaux techniques et eau froide dans les classes
Façade ventilée, revêtue de panneaux incombustibles type Rockpanel
Fenêtres triple vitrage en PVC
Stores à lamelles motorisés
Toiture plate recouverte de gravier
Revêtement de sol type linoléum
Revêtement des parois intérieures, peinture sur plaque de plâtre
Panneaux acoustiques au plafond dans les salles de classe
Auvent et rampe d'accès
Mobilier fixe : vestiaires dans les couloirs (bancs et patères)
Prises murales sur les parois

3.2 Equipement

Les classes d'enseignement seront équipées de lavabos et d'étagères murales.
Le mobilier mobile (tables, chaises et armoires complémentaires) sera fourni sur la base du présent préavis. Les quatre classes seront également équipées de moyens didactiques informatisés.

4 Description du projet de Roche

La nouvelle structure, composée de modules préfabriqués en acier, permettra d'accueillir trois salles d'enseignement d'environ 70 m^2, des sanitaires et vestiaires. Le projet prévoit une surélévation du pavillon existant accueillant l'UAPE et une extension de modules sur un niveau qui seront implantés au Sud du bâtiment existant. L'emprise au sol supplémentaire est d'environ 90 m^2. La surface totale de cette nouvelle structure représente environ 270 m^2.

La durée d'utilisation des modules à Roche est fixée à 36 mois.

4.1 Options.

Construction soudée en acier contenant des profilés creux et des profilés laminés, renforcée par des ossatures transversales
Auvent et escalier d'accès
Mobilier fixe : vestiaires dans les couloirs (bancs et patères)
Revêtement de sol en PVC, épaisseur 2 mm. Couleur gris chiné
Peinture extérieure : vernis à deux composants, RAL 9010 (blanc pur) panneaux de toit RAL 5010 (bleu océan)
Revêtement intérieur : plafond en panneaux de bois, revêtus double face de matière en PVC épaisseur 10 mm, couleur blanc. Parois en tôle d'acier zingué, couleur RAL 9010
Fenêtre en PVC, triple vitrage avec ouverture oscillo battante et stores à lamelles
Installation électrique 230/400 volts
Toiture plate en gravier
Pompe à chaleur : air/air

4.2 Equipement

Les salles d'enseignement seront équipées d'un lavabo avec arrivée d'eau froide. Le mobilier mobile (tables, chaises et armoires de rangement) sera fourni sur la base du présent préavis. Les trois salles seront également équipées de moyens didactiques informatisés.

5 Délais de réalisation

Février 2021 : mise à l'enquête publique du pavillon de Villeneuve
Mars 2021 : mise à l'enquête publique du pavillon de Roche
3 mars 2021 : adoption du préavis par le Conseil intercommunal
Juin-août : préparation des terrains et installation des modules
13 août 2021 : Remise des pavillons de Roche et Villeneuve aux écoles

6 Coûts financiers

Pavillon modulaire à Villeneuve

Pavillon scolaire en location avec possibilité de rachat	Fr.	1'152'000.-
Installations de chantier et fondations	Fr.	58'000.-
Raccordements techniques : ELEC, CAD, FO, EU, EC, WLAN, etc.	Fr.	71'845.-
Panneaux photovoltaïques	Fr.	35'000.-
Aménagements extérieurs (y compris rampe d'accès)	Fr.	19'500.-
Mobilier	Fr.	160'000.-
Honoraires (ingénieurs, spécialistes techniques, permis de construire)	Fr.	28'000.-
Divers et imprévus	Fr.	72'625.-
Total HT	*Fr.*	*1'596'970.-*
TVA 7.7 %	*Fr.*	*122'967.-*
Total pavillon de Villeneuve TTC	**Fr.**	**1'719'937.-**

Modules Roche

Location de modules pour une durée de 36 mois	Fr.	197'810.-
Installation de chantier, préparation du terrain et fondations	Fr.	33'560.-
Raccordements techniques : ELEC, CAD, FO, EU, EC, WLAN, etc.	Fr.	70'000.-
Aménagements extérieurs	Fr.	40'000.-
Mobilier	Fr.	120'000.-
Honoraires	Fr.	8'000.-
Divers et imprévus	Fr.	17'000.-
Total HT	*Fr.*	*486'370.-*
TVA 7.7%	*Fr.*	*37'450.-*
Total location Roche TTC	**Fr.**	**523'820.-**

Pavillon modulaire de Villeneuve et Modules de Roche

Investissement total	**Fr.**	**2'243'757.-**
Total TTC arrondi à	**Fr.**	**2'245'000.-**

7 Conclusion

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIHL

- Vu le préavis 02/2021 du 5 février 2021
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion et Finances chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. D'approuver le préavis relatif à un crédit d'investissement pour l'acquisition de modules préfabriqués.
2. D'accorder au CODIR de l'ASPIHL un crédit d'ouvrage de Fr. 2'245'000.- TTC pour la construction d'un pavillon scolaire en éléments modulaires préfabriqués en bois et l'acquisition de modules provisoires en acier nécessaires pour accueillir sept salles d'enseignement supplémentaires.
3. D'autoriser le financement de cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du marché.
4. D'autoriser le CODIR à amortir de manière linéaire :
    - le pavillon modulaire de Villeneuve (Fr. 1'510'000.- arrondi) sur une durée de 30 ans
    - le mobilier et les panneaux photovoltaïques (Fr. 210'000.- arrondi) sur une durée de 10 ans.
5. D'autoriser le CODIR à amortir :
    - annuellement la location des modules de Roche (Fr. 71'000.- arrondi)
    - les frais d'installation et de mobilier (Fr. 311'000.-) sur une durée de 3 ans.

Au Nom du Comité de Direction de l'ASPIHL

Le président	La secrétaire
Michel Oguey	Nathalie Dupertuis

Villeneuve, le 5 février 2021

CARTO RIVIERA

www.cartoriviera.ch

© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

N

Villeneuve - pavillon scolaire

Parcelle 351

Echelle : 1:500
Coordonnées : 2'560'879 / 1'138'597
Date d'impression : 04.02.2021

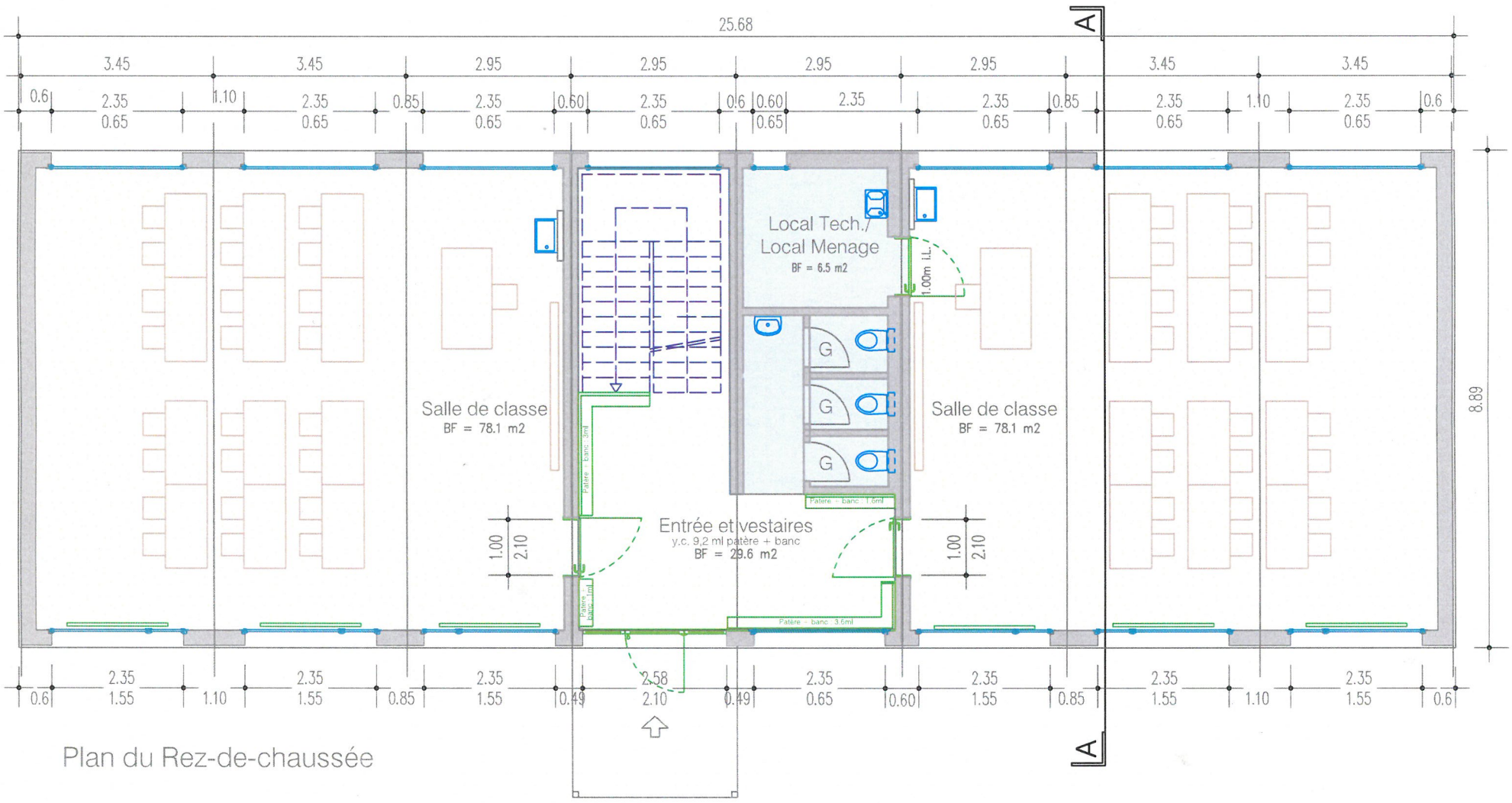

Plan du Rez-de-chaussée

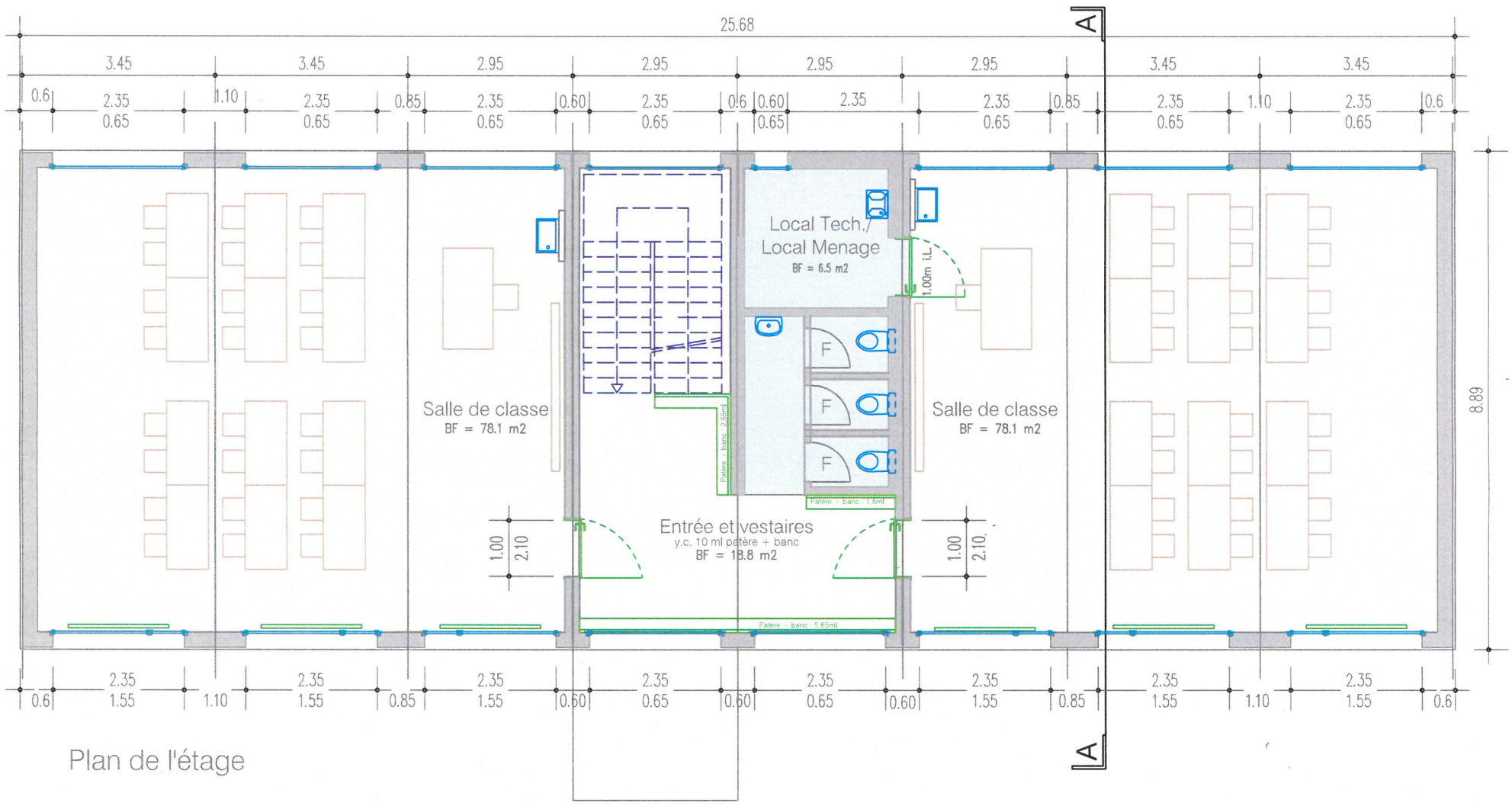

Plan de l'étage

19'01'2021

4 salles de classe - Villeneuve 311'955

Avant projet V1.1 A3 éch. 1:100

*Uniquement pour visualisation des fenêtres

ERNE bâtir l'avenir

ERNE AG Holzbau info@erne.net www.erne.net Plan 19'4004 ChM 26.11.2020

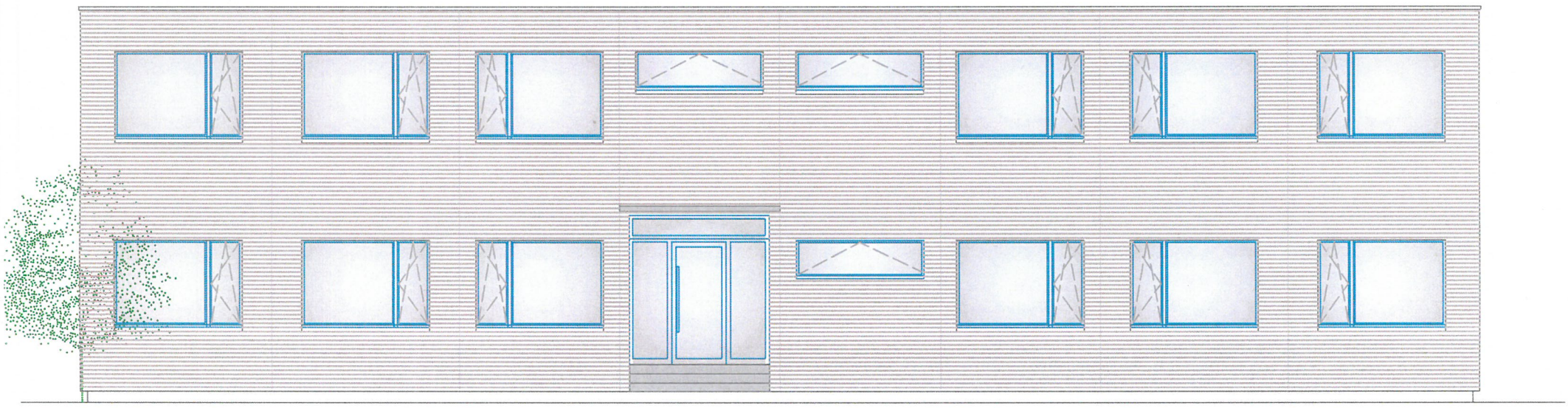

Façade Est*

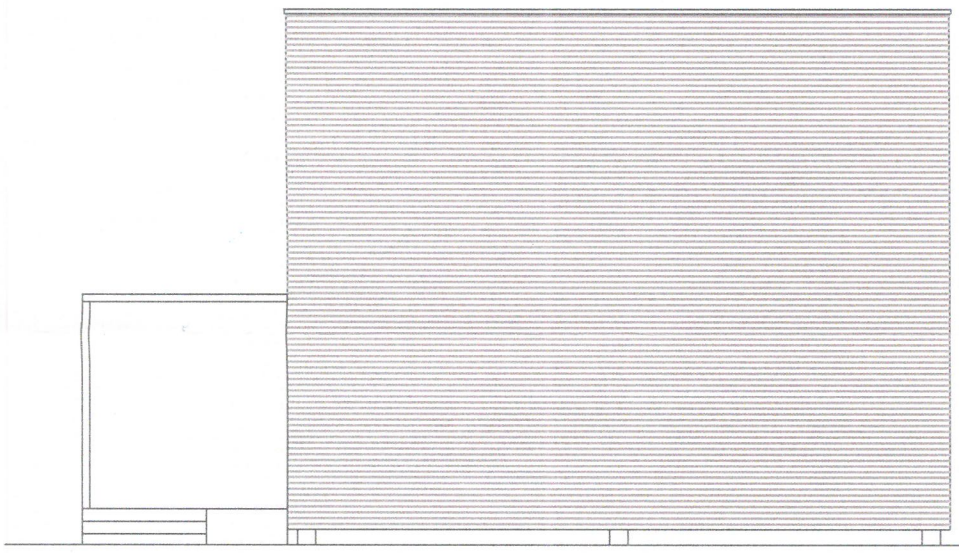

Façade Sud*

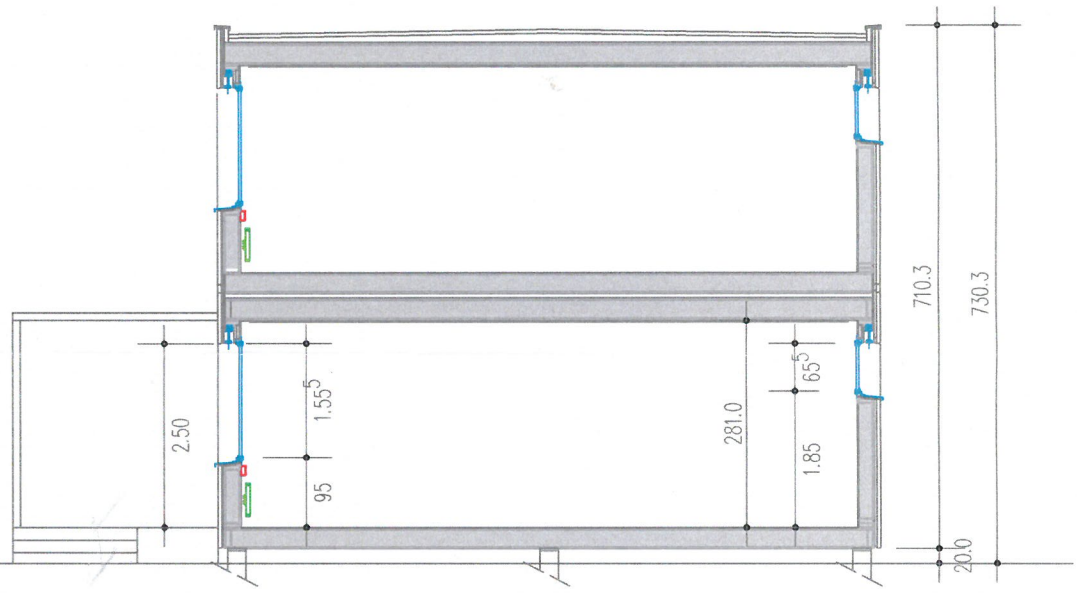

Coupe AA

Facades: Rockpannel. Calepinage définitif à fournir pour le 12/02/2021.

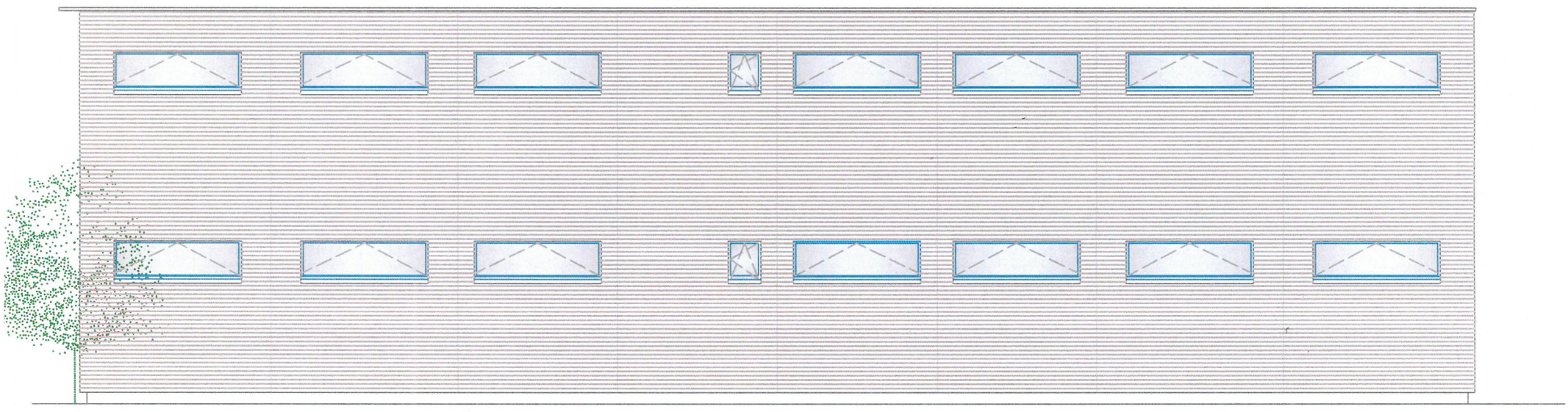

Façade Ouest*

19'01'2021

4 salles de classe - Villeneuve 311'955

Avant projet V1.1 A3 éch. 1:100

*Uniquement pour visualisation des fenêtres

ERNE
bâtir l'avenir

ERNE AG Holzbau info@erne.net www.erne.net

Plan 19'4004 ChM 26.11.2020

CARTO RIVIERA

www.cartoriviera.ch

© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

N

Roche - modules préfabriqués

Parcelle 195

Echelle : 1:500
Coordonnées : 2'560'920 / 1'134'046
Date d'impression : 01.02.2021

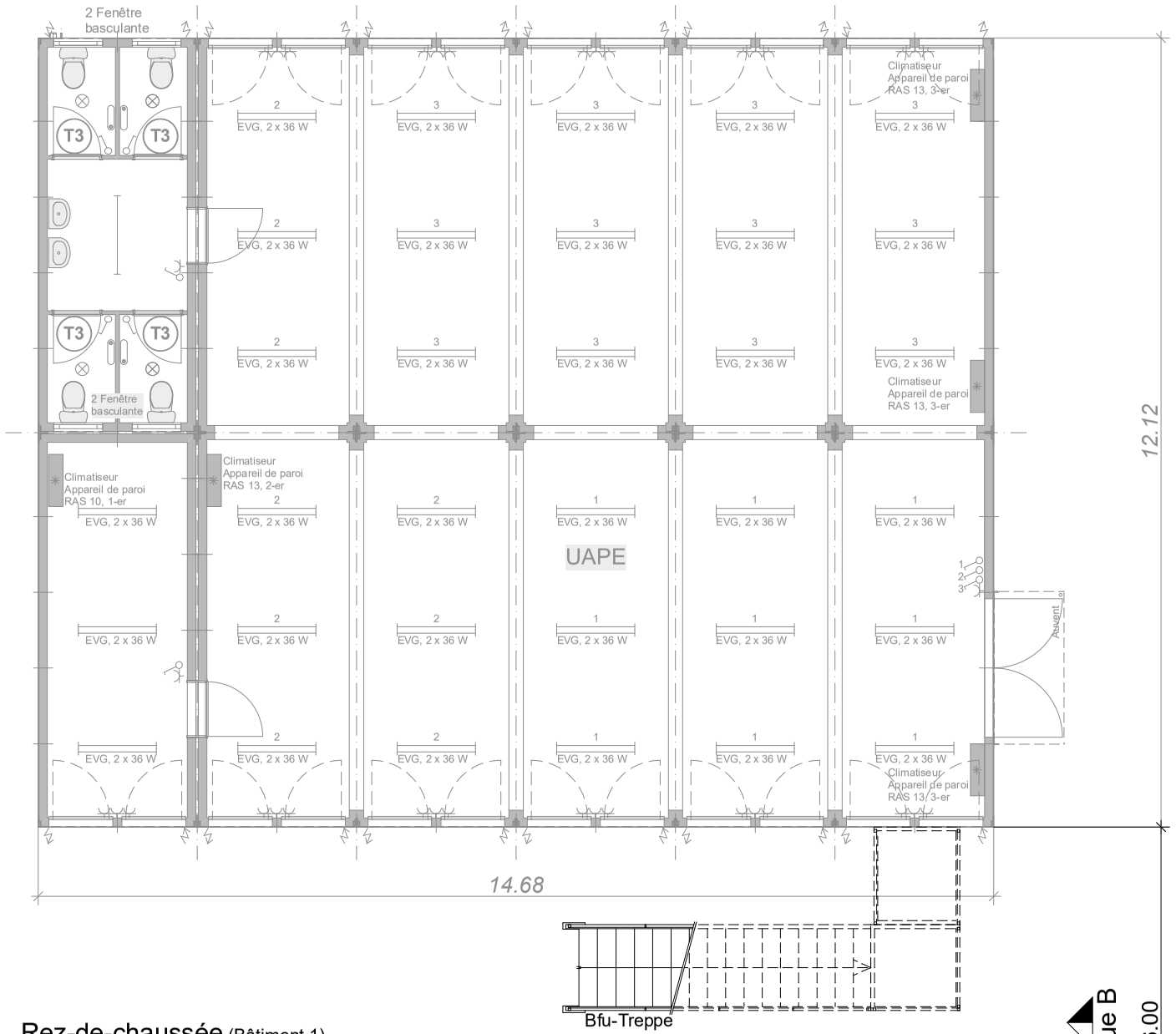

Rez-de-chaussée (Bâtiment 1)

1er étage (Bâtiment 2)

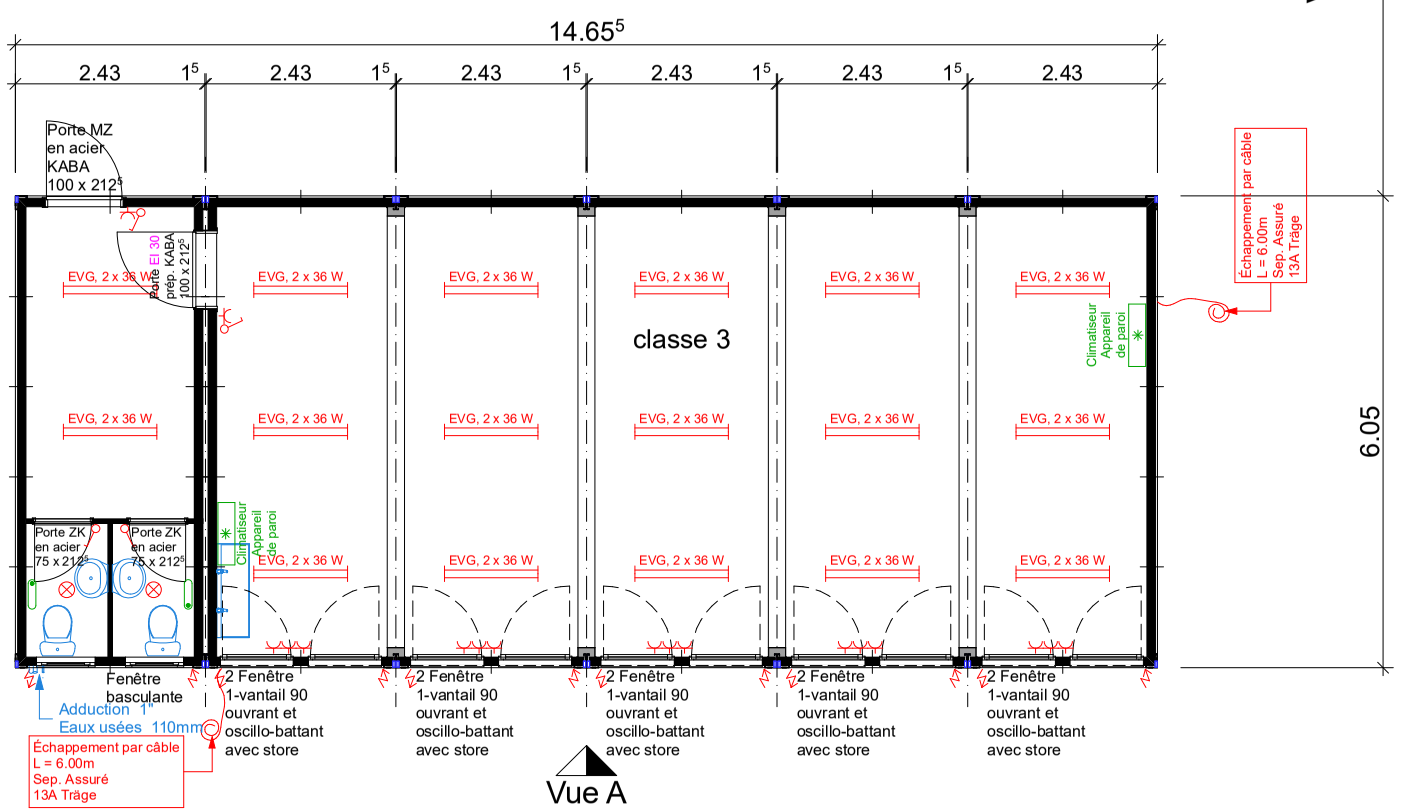

Descriptif: Type AR-Variant 0.20

Hauteur sous plafond:	2.50 m
Hauteur totale:	2.80 m
Dimensions extérieures:	
Bâtiment 1:	14.67 x 6.05 m
Bâtiment 2:	14.67 x 12.12 m
Isolation:	
Paroi:	110 mm mousse PIR
Sol:	110 mm mousse PU
Toit:	140 mm mousse PU
Couleurs:	
Parois:	RAL 9010 Blanc pur
Bandeau supérieur:	RAL 5010 Bleu gentiane
Bandeau inférieur:	RAL 9010 Blanc pur
Bandeau vertical:	RAL 9010 Blanc pur

Sous réserve de modifications techniques

Descriptif:

Plafonds:	Revêtement EI 30-RF1	15mm Plâtre avec tôle

Ce dessin est la propriété intellectuelle de Condecta et ne peut être copié ou transmis à des tiers sans accord préalable de notre part.

Client: ASPIHL				
Objet: Roch VD				
Plan: Plan				
Pl-Nr: 21-070-1-B	Mst: 1:100	Form: A3	Gez: cw	SB: mso
Date: 26.01.21	Rev: 03.02.21	Rge: gde		

CONDECTA (Romandie) SA
Chemin de la Clopette 30 Tél. +41 (0)21 886 34 00
CH-1040 Echallens Fax +41 (0)21 886 34 10
Condecta

Prière de valider et de nous retourner

Date: Timbre et signature: